

DELIBERATION DU BUREAU
Séance du 22 Février 2021

Le Bureau de la communauté d'agglomération de Tulle s'est réuni le lundi vingt-deux février deux mille vingt et un à dix-huit heures, salle du conseil communautaire rue Pauphile à Tulle, sous la Présidence de Monsieur Michel BREUILH, Président.

Convocation de M. Michel BREUILH en date du 15 février 2021

Nombre de membres en exercice : 22

Etaient présents : 19

Mesdames Emilie BOUCHETEIL, Christèle COURSAT, Ana Maria FERREIRA, Yvette FOURNIER, Fabienne LATOUR, Stéphanie VALLEE, Sophie ROY, Messieurs Eric BELLOUIN, Michel BREUILH, Pierre-Marie CAPY, Pascal CAVITTE, Bernard COMBES, Pascal FOUCHÉ, Henri JAMMOT, Jean-François LABBAT, Christian MADELRIEUX, Fabrice MARTHON, Jean MOUZAT, Daniel RINGENBACH.

Objet : 1- Attribution des marchés de fournitures d'ouvrages pour la médiathèque intercommunale Eric Rohmer pour 2021-2023

Le Bureau,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Vu la consultation lancée en procédure adaptée sous la forme d'accord cadres à bons de commandes répartis en 7 lots : bandes dessinées adultes et jeunesse, livres en gros caractères, ouvrages pour les adultes, ouvrages pour la jeunesse, ouvrages soldés, audiovisuels musique et cinéma, livres numériques,

Considérant les 15 offres reçues et l'analyse faite par le service de la médiathèque,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1°) Valide l'analyse et attribue les différents lots portant sur les fournitures d'ouvrages pour la médiathèque intercommunale Eric Rohmer comme suit :

- Lot n°1 : Bandes dessinées adultes et jeunesse à Bulle de papier domicilié 21 rue du Lieutenant Colonel Faro 19100 BRIVE pour des montants annuels minimum de 5 900 € HT et maximum de 7 300 € HT ;
- Lot n°2 : Livres en gros caractères à Book in Diffusion domicilié 12 Résidence Olympia 14000 CAEN pour des montants annuels minimum de 3 400 € HT et maximum de 4 200 € HT ;
- Lot n°3 : Ouvrages pour les adultes à Librairie Préférences domiciliée 11 place Clément Simon 19000 TULLE pour des montants annuels minimum de 17 400 € HT et maximum de 21 400 € HT ;
- Lot n°4 : Ouvrages pour la jeunesse à Librairie Chantepages domiciliée 26 avenue du Général de Gaulle 19000 TULLE pour des montants annuels minimum de 11 900 € HT et maximum de 14 600 € HT ;
- Lot n°5 : Ouvrages soldés à Atout Lire domicilié 17 chemin des trois lumas 85200 PISSOTTE pour des montants annuels minimum de 800 € HT et maximum de 1 100 € HT ;

Envoyé en préfecture le 24/02/2021

Reçu en préfecture le 24/02/2021

Affiché le

ID : 019-241927201-20210222-DBU210222_1-DE

- Lot n°6 : Audiovisuels Musique et Cinéma à RDM Boulevard Gambetta 95100 SANNOIS pour des montants annuels minimum de 15 000 € HT et maximum de 18 400 € HT ;
- Lot n°7 : Livres numériques à Decitre domicilié 203 rue de la convention 75015 PARIS pour des montants annuels minimum de 2 900 € HT et maximum de 3 700 € HT ;

2°) Autorise le Président à signer les marchés afférents ainsi que tous les documents s'y rapportant ;

3°) Les dépenses en résultant seront imputées sur le budget principal article 6065 fonction 321.

Fait et délibéré le 22 février 2021

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président,



Michel BREUILH

Certifié exécutoire compte-tenu
de la transmission en Préfecture
et de la publication/affichage le :

24 FEV. 2021